

Le vendredi 17 novembre 2006
RIVIÈRE À L'ORME

45 hectares d'espaces verts en voie de disparition à Ste-Anne-de-Bellevue

Éric Clément
La Presse

Un projet industriel et immobilier, qui comprend 400 maisons et sept tours de six étages dans la zone du corridor de l'écoforestier de la rivière à l'Orme, crée des remous à Sainte-Anne-de-Bellevue: des citoyens condamnent la disparition de 45 hectares d'espaces verts et d'autres craignent les conséquences d'une augmentation de la population.

Situé dans le secteur nord de Sainte-Anne-de-Bellevue, près de Pierrefonds, le projet réserve 35% de l'espace à la végétation, 35% à l'industrie et 30% au résidentiel. Il préserve le parc linéaire de la rivière à l'Orme et les milieux humides contigus mais gruge 45 hectares du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme, «un habitat faunique de grande valeur pour le cerf de Virginie et les rapaces», selon la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, adoptée en 2004 par la Ville de Montréal.

Les terrains convoités appartiennent au promoteur Grilli et à la Société générale de financement (SGF). Ils sont zonés résidentiel et industriel. La ville du West Island ne peut s'opposer au développement sauf en les rachetant. Le maire Bill Tierney dit qu'il n'a pas les moyens de payer les six millions qu'ils coûtent. Et il tient à les développer pour qu'ils drainent des taxes foncières.

Le secteur contient actuellement 550 maisons. Le projet apporterait 345 maisons unifamiliales détachées, 53 maisons contiguës et 294 appartements en copropriété, pour une population supplémentaire de 2 000 habitants. La construction débuterait en 2009.

Les condos de luxe en bordure de la rivière à l'Orme sont destinés à de jeunes ménages sans enfants et des retraités aisés. Une piste cyclable serait aménagée (notamment sous une ligne de pylônes d'Hydro-Québec, ce qui inquiète des citoyens) et le long du chemin Sainte-Marie. Le parc linéaire serait doté d'un sentier piétonnier. Un parc-école avec terrain de sport est aussi prévu.

Lors de la présentation publique du projet, lundi, 130 citoyens se sont déplacés. Plusieurs l'ont critiqué car il va nuire, selon eux, à leur qualité de vie. Ils ont demandé un autre accès routier afin de désengorger deux rues déjà très fréquentées.

D'autres citoyens, notamment membres de la Coalition verte, ont demandé la préservation des 45 hectares d'espaces verts. « C'est un ravage de cerf exceptionnel, a dit Ryan Young. Ce genre de développement ne devrait plus fonctionner au 21ème siècle. ». « N'oublions pas qu'au-delà de l'écoterritoire, il y a Pierrefonds qui veut aussi faire du développement immobilier dans ce genre de zone verte », a ajouté une citoyenne.

Le maire Tierney et d'autres citoyens ont insisté sur le fait que ce projet préservera beaucoup d'espaces verts et constitue un bon équilibre entre préservation de la nature et investissement à long terme. « On est dans une situation où Montréal nous prend 54% de nos taxes et notre budget est limité », a dit M. Tierney. La SGF a dit à La Presse ne pas avoir reçu d'offre d'achat de ces terrains et être sensible à l'inquiétude des citoyens quant aux espaces verts.

Au Conseil régional de l'environnement, la chargée de projet Coralie Deny estime que ce corridor a une valeur incontestable. « On n'est pas à la phase où il n'y a plus rien à faire mais il est minuit moins quart, dit-elle. La balle est dans le camp du gouvernement. C'est un milieu naturel. On a l'occasion là de préserver un milieu. Il faut que le gouvernement fasse un geste. »

Un décret du gouvernement du Québec datant de décembre 2005 proscrit la vente ou l'échange de terrains d'écoterritoires publics de l'île de Montréal mais, selon le ministère des Affaires municipales, il aurait fallu que ce soit Sainte-Anne-de-Bellevue qui soit propriétaire des espaces verts pour que leur vente soit proscrite. Leur avenir dépend donc de la SGF et de son ministère de tutelle, le ministère des Finances.

Carte du projet immobilier St Anne de Bellevue.pdf